



aranaque de l assurance APRIL mon assurance

Par **grenouille59800**, le **16/02/2013 à 12:02**

bonjour a ce jour je vais de recevoir une résiliation de contrat de mon assurance voiture pour non présentation de la carte grise a mon nom or je suis jeune conductrice et a aucun moment ni a l ouverture du contrat, ni par courrier, ni par téléphone on m'a demander cette dernière. En sachant que je n est jamais eu de livret de contrat m informant du règlement et des condition. Quand j'ai ouvert mon contrat j ai eu ma vignette verte provisoire et j ai reçu l'original par courrier. Au mois de janvier l assurance me prélève 2 fois une fois le 10 et une fois le 18 les deux prélèvement de 92€ son accepter par ma banque et début février je me fais encore prélever de la somme de 92€ alors que il ne devais pas me prélever vue qu'il m avais prélever deux fois le mois précédent. a ce jour il me résilie pour non présentation de la carte grise et veulent me rembourser que 40€somme qui ne correspond a rien. A l inscription cette même agence a perdu le chèque de banque que je l or est donner pour les frais de souscription et a ce jour même se remboursement est en attente. que puis-je faire pour me faire rembourser et faire valoir mes droits ? CORDIALEMENT EN ATTENTE D UNE REPONSE

Par **APRIL**, le **18/02/2013 à 12:03**

Bonjour,

Nous avons bien pris note de votre expérience et nous en sommes désolés.

Nous disposons de trop peu d'informations pour vous apporter une explication précise et vous proposer une solution. Nous vous invitons à nous recontacter sur l'adresse e-mail service.reclamations@april.com. Nous pourrons alors reprendre les éléments de votre dossier et vous apporter une réponse personnalisée rapidement.

Cordialement,

Lucie GUILLIEN

Par **grenouille59800**, le **18/02/2013 à 18:56**

bonjour , a ce jour je vous écris un mail. En espérant que vous trouver des solutions a mes problèmes cdt